

Réponses d'expert



Jean-Pascal Chazal,
professeur des
universités à Sciences Po
Paris, avocat spécialiste
en droit des affaires

Contrat commercial

L'importance des conditions générales contractuelles

“ A quoi ça sert ?

La rapidité avec laquelle se concluent habituellement les opérations commerciales rend, la plupart du temps, impossible la négociation et la signature d'un contrat en bonne et due forme, c'est-à-dire par un acte sous seing privé. La difficulté réside dans le fait qu'hormis l'objet du contrat et le prix, les parties ne prennent pas la peine de discuter d'autres questions qui, à première vue, leur paraissent accessoires du point de vue économique mais qui, en cas de litige, peuvent se révéler cruciales.

Les conditions générales contractuelles consistent à pré-rédiger un document juridique qui contiendra l'ensemble des clauses applicables à l'opération économique et établira donc les règles du jeu entre les parties contractantes en cas de litige. Il est notamment

très intéressant de prévoir, dans les conditions générales contractuelles, des clauses de réserve de propriété, limitative de responsabilité, attributive de juridiction, précisant les obligations réciproques d'information et de collaboration, de conciliation préalable avant saisine d'un Juge, etc.

“ Comment ça marche ?

Il est important, pour une entreprise, d'avoir des conditions générales contractuelles bien rédigées. Mais, cela ne sert à rien si elle ne veille pas scrupuleusement à ce que ces dernières entrent dans le champ contractuel lors de la conclusion d'une opération commerciale ou économique. Par exemple, des conditions générales contractuelles insérées sur une facture n'ont aucune valeur juridique, dans la mesure où la facture est un document comptable émis au moment de l'exécution des prestations, à savoir postérieurement à l'échange des consentements. Le Juge écartera donc les stipulations insérées sur une facture, sauf à remplir les conditions très strictes de la jurisprudence relatives aux relations d'affaires continues. Il convient donc d'insérer les conditions générales contractuelles en annexe d'un

devis, au verso d'un bon de commande, ou encore d'un accusé de réception de bon de commande. Une bonne précaution est de mentionner, juste au-dessus de la signature du cocontractant, que le signataire a pris connaissance des conditions générales contractuelles (ci-jointes ou inscrites au verso) et déclare par sa signature y adhérer pleinement. L'entreprise doit également prendre soin que le document contractuel accepté par l'autre partie, et sur lequel figure la description de l'objet du contrat et du prix, renvoie expressément aux conditions générales contractuelles annexées ou figurant au verso dudit document. Ce n'est qu'à ces conditions qu'en cas de litige, le Juge pourra légitimement tenir compte des clauses figurant dans les conditions générales contractuelles de l'entreprise qui a pris soin de les rédiger.

“ Que faire lorsque les conditions générales d'achat diffèrent des conditions générales de vente ?

Il existe, en pratique, un problème récurrent lorsque chaque entreprise invoque ses propres conditions générales contractuelles. Le plus souvent, il s'agit d'un acheteur et d'un vendeur, l'un entendant se prévaloir de ses conditions générales d'achat, l'autre de ses propres conditions générales de vente. La jurisprudence décide, dans ce

cas, que la contradiction des deux documents (à condition qu'ils soient tous les deux entrés dans le champ contractuel comme indiqué ci-dessus), exclut tout accord et conduit le juge à se référer aux règles de droit commun (Com. 3 décembre 1996, bull. civ. IV n° 299).

Demandes d'emplois

■ JF - 26 ans, titulaire d'un bac+5, 2,5 ans d'expérience professionnelle dans un groupe international, recherche un poste en communication. Autonome, dynamique, et disponible immédiatement, n'hésitez pas à me contacter !

Contact : Célia Llambi 06 11 55 47 99
celia.llambi@live.fr
www.doyoubuzz.com/celia-llambi

■ Webmaster cherche contrat de professionnalisation (création sites web, développement, maintenance). Profil: expérience en information et communication, diplômée master info-com. 42 ans. Réduction 50% charges salariales sur smig intégral. Maîtrise HTML, CSS, Dreamweaver, Joomla + graphisme (suite Adobe). Début formation alternance sur 1 an, 14 oct.

Contact : Patricia Gastineau
06 44 85 88 22
http://gastineau.webrea.fr

■ H 44 ans, assistant achat-appro auprès d'un grand groupe français (domaine de la projection thermique et en relation avec les usineurs, entre autre) recherche pour raison familiale un poste similaire dans la Drôme, proche Valence.

Contact : 06 25 30 83 70
annick0712@hotmail.fr

■ Jeune diplômée en master 2 Droit Public (bac +5), spécialité contrats publics, recherche emploi de juriste en CDD ou CDI. Très motivée, disponible dès septembre.

Contact : 06 22 78 93 59
marie.devrez@gmail.com

■ F, 22 ans, cherche poste de vendeuse, dans le prêt à porter en premier choix mais ouverte à tout autre domaine. Formation de BAC PRO commerce et de nombreuses expériences professionnelles.

Contact : 06 47 29 67 89

Offres d'emploi

■ Chef de chantier

Amazone Adventure, créateur et constructeur de parcours aventure en milieu naturel, recherche un chef de chantier. Compétences : lecture de plans, logiciels bureautiques, anglais et logiciel de dessin industriel serait un plus. Expérience en construction de parcours aventure. Déplacements fréquents. Salaire : 14€ / heure, 40 heures / semaine.

Contact : Anne Delestre
04 75 47 06 33

■ Vendeur conseil en matériaux de la construction H/F

Négoce professionnel, vente de matériaux de construction, à Mercurolo, recherche collaborateur souhaitant préparer en alternance un diplôme de vendeur conseil en matériaux de la construction sur 1 an. Dynamique, réactif. Possibilité d'évoluer vers un CDI. Pré-requis : niveau BEP/CAP ou expérience dans la vente. Rémunération contrat d'apprentissage. Permis B, véhicule.

Contact : 04 75 78 36 11
ctonin@drôme.cci.fr

■ Ingénieur calculateur H/F

Ariane Réseau, prestations externalisées, située à Pierrelatte et intervenant sur le quart sud-est de la France recherche un ingénieur calculateur H/F avec expérience de 1 an mini. au sein d'un bureau de calculs. Niveau Bac + 5 ou équivalent. Connaissances logiciels de calculs : Freelem ou Pipestress et Robot. CDI temps complet. Salaire de 2500 à 3000 € + tickets restaurants et mutuelle.

Contact : M. Pierre Robert
04 75 00 07 56
probert@ariane-reseau.com

■ Responsable du pressage H/F en CDD

La Ferme bio Margerie (Portes-lès-Valence) recherche son responsable de l'extraction du jus, d'août 2013 à février 2014. Vous participez au premier déploiement d'un progiciel de gestion intégré (ERP) et vous faites les remontées d'information en vue d'une amélioration du système. Profil : niveau bac+2/3 et formation/expérience en agroalimentaire souhaitée. Sens de l'initiative, rigueur, sens de l'observation, méthode et ponctualité seront appréciés.

Envoyer CV + LM à :
contact@fermebiomargerie.fr



Rubrique réalisée en partenariat avec le cabinet d'avocats Cadra :
www.cadra.fr